



Rimouski, 26 août 2014

Objet : Opposition de Québec solidaire Rimouski aux modifications de services demandées par Keolis-Orléans Express.

Aux membres de la Commission des Transports,

Québec Solidaire Rimouski dénonce vigoureusement les réductions de services annoncées par Keolis-Orléans Express en mai dernier. En effet, la compagnie a annoncé la suppression de plusieurs dizaines de points de services ainsi que la suppression de plusieurs allers retours dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Keolis prévoit ainsi une réduction d'un peu plus de 50% de ses services dans l'Est-du-Québec, réductions qui pourraient se conclure par un arrêt complet de ces services d'ici la fin 2015 à l'Est de Rimouski.

Alors que les municipalités misent de plus en plus sur le transport en commun, il est alarmant de constater que des compagnies telles que Keolis-Orléans Express puissent couper ainsi les services à la population sans que le gouvernement provincial ne réagisse. Plusieurs citoyens utilisateurs de ce service peuvent témoigner que le trajet entre Rimouski et Montréal en passant par Québec, bénéficie généralement d'un achalandage considérable.

Pour Québec solidaire Rimouski, la qualité de l'offre de transport collectif interrégional constitue un moteur de développement régional et un frein à l'isolement social. Nous considérons que c'est nécessaire pour l'accessibilité aux services, aux commerces, aux lieux de travail, et ça permet d'attirer des gens de l'extérieur : travailleurs, étudiants, retraités. C'est un moteur de développement économique dont on ne peut pas se passer.

Les municipalités de Rimouski-Neigette et de l'ensemble de l'Est du Québec encaissent les coupures et subissent des effets extrêmement néfastes de cette tendance à la centralisation démographique et de l'incompréhension des réalités différentes entre ruralité et urbanité. Un fossé s'accentue et les inégalités continuent.

Toute entreprise est partie prenante de son milieu et peut contribuer au bien-être de celle-ci comme à sa dégradation. Au-delà des responsabilités économiques et légales, cette dynamique engendre une responsabilité éthique de la part des entreprises, à savoir de « tenter activement de faire ce qui est bien, juste et équitable »¹. Dans le cas présent, Keolis-Orléans Express rejette sa responsabilité éthique en refusant de considérer les conséquences de ces coupures sur la réalité de ces régions.

Tout ce que nous constatons par les réactions de Monsieur Varin, c'est une déresponsabilisation complète de l'entreprise. Keolis-Orléans Express cherche à privatiser ses profits et à rendre publics les déficits. Si, comme l'entreprise le stipule, une tendance à la diminution de l'achalandage dans ses services se fait sentir depuis 2009 il est étonnant que Keolis ne sonne l'alarme qu'aujourd'hui. Toute entreprise qui tient à la continuation de sa mission n'attend pas d'être dans « le rouge » avant de réagir. Faut-il donc comprendre qu'Orléans Express a souffert d'une mauvaise gestion interne ? Le fil des événements pourrait laisser croire que l'entreprise s'est laissé glisser vers « le rouge financier » pour justifier à ce moment-là des demandes de changements radicaux. Pendant de nombreuses années de déclin de l'achalandage, Orléans Express a peu ou pas rechercher des pistes de solution pour améliorer son sort. Et maintenant il faudrait que les populations de la région paient pour cette négligence ou pire encore, pour cette mauvaise gestion intentionnelle et calculée ?

Dans ce contexte, nous questionnons la réelle volonté de Keolis-Orléans Express de rechercher activement des solutions. Québec solidaire Rimouski demande donc à la Commission des Transports du Québec (CTQ) de rejeter les demandes de modifications de Keolis et d'exiger à cette entreprise de rechercher et de proposer des solutions durables afin de maintenir et de bonifier les services actuels de transport en commun et ce, en partenariat avec les acteurs régionaux.

Des solutions il en existe : l'utilisation de petits autobus, l'électrification des transports, des collaborations d'affaires avec des organisations du milieu, la revision de l'emplacement des points de services (terminus d'autobus), l'arrimage des services interurbains et services inter MRC sont autant exemples simples et envisageables.

Québec solidaire Rimouski invite la Commission des Transports du Québec (CTQ) à refuser les modifications annoncées par Keolis-Orléans Express et à ainsi intervenir pour maintenir un service de transport interrégional adéquat et accessible pour l'ensemble de la population. Considérant la rentabilité du tronçon Montréal-

¹ Tiré de « Les enjeux éthiques de l'entreprise », Dion et Fortier, les éditions ERPI, 2011

Québec, le gouvernement devrait, en outre, maintenir l'exclusivité de ce trajet à la compagnie seulement si elle met les efforts pour offrir à la population de l'Est-du-Québec un service tout aussi décent.

Pour la mobilité durable des citoyens de l'Est du Québec, pour une viabilité et un développement de nos régions et pour une contribution à la lutte au changement climatique, nous demandons à la Commission de refuser catégoriquement les modifications demandées par Keolis-Orléans Express.

Étienne Lessard

Membre du comité de coordination de Québec solidaire Rimouski

et.lessard@gmail.com